

BANQUE DE MONTRÉAL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Vendredi 11 avril 2025

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») a lieu virtuellement et en personne le vendredi 11 avril 2025 à 9 h 30 (heure avancée de l'Est) à la Place BMO, à Toronto. Le président de l'assemblée ouvre l'assemblée et demande à M. Mike Bonner, chef des Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada de BMO et coprésident du Conseil consultatif pour les communautés autochtones, de procéder à la reconnaissance des terres par le biais d'une vidéo préenregistrée.

Le président de l'assemblée souhaite ensuite la bienvenue aux actionnaires et aux fondés de pouvoir qui participent en personne et de manière virtuelle. Il présente : M. Darryl White, chef de la direction; M. Tayfun Tuzun, chef des finances; M^{me} Sharon Haward-Laird, conseillère générale; et M. Paul Noble, secrétaire général. Le président de l'assemblée souhaite également la bienvenue aux membres du Conseil d'administration et de l'équipe de direction de la Banque.

Le président de l'assemblée mentionne que l'avis de convocation a dûment été remis aux actionnaires et que le quorum des actionnaires est atteint. Il déclare que l'assemblée est valablement constituée aux fins de délibération sur les questions dont elle a été saisie.

Le président de l'assemblée nomme les scrutateurs de l'assemblée : M. Steve Gilbert et M^{me} Carine Laberge, représentants de Société de fiducie Computershare du Canada (« Computershare »). Il nomme également M. Paul Noble à titre de secrétaire de l'assemblée.

Il note enfin que les représentants des auditeurs nommés par les actionnaires, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., sont présents et les remercie de leur service.

PROCÉDURES

Le secrétaire général présente certaines procédures à suivre dans le cadre du déroulement de l'assemblée. Il indique que l'assemblée est diffusée en ligne dans les deux langues officielles et que le sous-titrage est fourni dans la webdiffusion. Il donne ensuite des instructions détaillées aux actionnaires pour qu'ils puissent se joindre à l'assemblée en personne, en ligne et par téléphone ainsi que voter et poser des questions en personne et en ligne. Il indique qu'on répondra après l'assemblée à toute question restée sans réponse pendant l'assemblée. Il rappelle que des déclarations prospectives et des mesures financières non conformes aux PCGR peuvent être utilisées pendant l'assemblée.

Le président de l'assemblée présente l'ordre du jour de l'assemblée. Il se tourne ensuite vers M. Darryl White, le chef de la direction de la Banque.

ALLOCUTION DU CHEF DE LA DIRECTION

Le chef de la direction s'adresse ensuite à l'assemblée. Il aborde la culture de réussite de la Banque, les points saillants de la performance de la Banque au cours de la dernière année et son record au chapitre des dividendes, atteint encore cette année. Il parle également de sa stratégie Le numérique au premier plan, vecteur d'innovation à l'échelle de la plateforme en Amérique du Nord, et souligne l'engagement de la Banque à aider les clients dans la gestion des futurs défis et occasions. Il conclut en affirmant avoir confiance en la capacité de la Banque à favoriser le progrès qui saura soutenir des collectivités florissantes, durables et inclusives.

PROCÉDURES SUPPLÉMENTAIRES

Le président de l'assemblée passe en revue les procédures supplémentaires pour l'assemblée. Il indique ensuite que, selon l'agent des transferts de la Banque, Computershare, des actionnaires dont le total des actions

émises et en circulation de la Banque représente environ 51,39 % ont exprimé des votes par procuration à l'égard des questions prévues à l'ordre du jour de l'assemblée. Il décrit également la manière dont les votes seront compilés et présentés.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS ET RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES DE 2024

Le président de l'assemblée fait référence au Rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2024. Il précise que les états financiers annuels s'y trouvent. Il ajoute que le rapport des auditeurs reproduit dans le Rapport annuel 2024 est réputé avoir été lu.

Le président de l'assemblée demande si les personnes présentes dans la salle ont des questions. Une question est adressée à l'égard des états financiers de la Banque et une réponse à cette question est fournie.

Comme aucune autre question à ce sujet n'est adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne, il passe au prochain point à l'ordre du jour.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président de l'assemblée passe ensuite à la question des 13 administrateurs à élire dans le cadre de l'assemblée, précisant que 11 candidats se portent candidats à la réélection et que 2 candidatures sont proposées par les actionnaires en tant qu'administrateur pour la première fois, soit celles de M^{me} Diane Cooper et de M. Brian McManus.

Le président de l'assemblée fait ensuite mention du départ à la retraite de M^{me} Edwards et la remercie pour ses nombreuses années de services dévoués au sein de la Banque. Le président de l'assemblée souligne la contribution de M^{me} Edwards à titre de présidente du comité de gouvernance et de mise en candidature, en plus de ses services en tant que membre d'autres comités du Conseil. Enfin, le président de l'assemblée témoigne sa gratitude à M^{me} Edwards à l'égard des conseils stratégiques essentiels en matière commerciale qu'elle a prodigués à la Banque et de la surveillance qu'elle a exercée pour celle-ci au fil des années.

Le président de l'assemblée présente ensuite les deux nouveaux candidats en soulignant leurs compétences et leurs expériences respectives. Il remercie également les membres du Conseil demeurant en fonction pour leurs services et leur travail acharné.

Le président de l'assemblée invite ensuite le secrétaire général à présenter les candidats à l'élection, précisant que M. Eric La Flèche n'a pas été en mesure d'assister à l'assemblée annuelle des actionnaires. Le secrétaire général confirme qu'il est actionnaire et fondé de pouvoir. Il propose ensuite la candidature de chacune des 13 personnes ci-dessous à titre d'administrateur de la Banque pour un mandat se terminant à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou au moment où leur successeur sera élu ou nommé :

Janice M. Babiak	David Harquail
Craig Broderick	Eric La Flèche
Hazel Claxton	Brian McManus
Diane L. Cooper	Lorraine Mitchelmore
George A. Cope	Madhu Ranganathan
Stephen Dent	Darryl White
Martin S. Eichenbaum	

M. David Gore, secrétaire général adjoint, confirme qu'il est actionnaire et fondé de pouvoir, et appuie les nominations.

Le président de l'assemblée demande si les personnes présentes dans la salle ont des questions. Des questions sont adressées à l'égard de l'élection des administrateurs et des réponses à ces questions sont fournies.

Avant de procéder au vote, le président de l'assemblée confirme qu'aucune autre question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne.

NOMINATION DES AUDITEURS DES ACTIONNAIRES

Le président de l'assemblée passe au point suivant de l'ordre du jour, à savoir la nomination des auditeurs des actionnaires pour l'année à venir.

Il indique que pour la présentation des motions à l'assemblée, M^{me} Michele Havens, chef, Gestion de patrimoine aux États-Unis à Los Angeles, en Californie, et M^{me} Valérie Doucet, directrice générale, Solutions langagières au Québec, présenteront les motions. Le président de l'assemblée invite ensuite M^{me} Havens à présenter la motion par vidéo préenregistrée.

M^{me} Havens confirme qu'elle est fondée de pouvoir, puis présente la motion suivante, appuyée par M. Gore :

QUE le cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. soit nommé en tant qu'auditeurs de la Banque pour le prochain exercice.

Avant de procéder au vote, le président de l'assemblée confirme qu'aucune question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne.

RÉSOLUTION CONSULTATIVE SUR LA DÉMARCHE DE LA BANQUE EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION

Le président de l'assemblée présente le prochain point à l'ordre du jour, soit l'approbation d'une résolution consultative sur l'approche de la Banque en matière de rémunération de la haute direction. Le président de l'assemblée invite M^{me} Doucet à proposer la motion par vidéo préenregistrée.

M^{me} Doucet confirme qu'elle est actionnaire et fondée de pouvoir, puis présente la motion suivante, appuyée par M. Gore :

QUE la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération de la haute direction soit approuvée.

Le président de l'assemblée demande si les personnes présentes dans la salle ont des questions. Une question est adressée à l'égard de l'approche de la Banque concernant la rémunération de la haute direction et une réponse à cette question est fournie.

Avant de procéder au vote, le président de l'assemblée confirme qu'aucune autre question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne.

PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRE

Le président de l'assemblée se penche ensuite sur les sept propositions d'actionnaire qui seront soumises au vote cette année.

Le président de l'assemblée invite M. Gagnon, du MÉDAC, à faire une déclaration au sujet des propositions d'actionnaire n° 1 à 4 et à présenter la proposition du MÉDAC. M. Gagnon fait une brève déclaration à l'appui des propositions d'actionnaire n° 1 à 4.

Proposition d'actionnaire n° 1

Résolue : Il est proposé que la Banque divulgue annuellement, au grand public, l'information non confidentielle relative à sa Déclaration pays par pays, aux fins du calcul détaillé et significatif des ratios de rémunération, notamment ventilés par territoires, et aux fins de contribution à l'effort de lutte aux paradis fiscaux, notamment en matière de transparence.

Proposition d'actionnaire n° 2

Résolue : Il est proposé que la Banque se dote d'une politique de vote consultatif annuel au regard de ses objectifs et de son plan d'action en matière environnementale et climatique (*say on climate*).

Proposition d'actionnaire n° 3

Résolue : Il est proposé que les langues maîtrisées par les employés soient divulguées, en ventilant l'information par juridiction, pour tous les territoires (pays, états, provinces) où la société a des activités.

Proposition d'actionnaire n° 4

Résolue : Il est proposé que la Banque adhère au *Code de conduite volontaire visant un développement et une gestion responsables des systèmes d'intelligence artificielle (IA) générative avancés*.

Le président de l'assemblée demande si les personnes présentes dans la salle ont des questions. Des questions à l'égard de la proposition d'actionnaire n° 2 sont adressées et des réponses à ces questions sont fournies.

Le président de l'assemblée confirme qu'aucune autre question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle ou avant l'assemblée ou en ligne relativement aux propositions d'actionnaire n° 1 à 4.

Le président de l'assemblée rappelle aux actionnaires et aux fondés de pouvoir que le Conseil d'administration et la direction recommandent de voter contre les propositions d'actionnaire n° 1 à 4 pour les raisons exposées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Le président de l'assemblée demande ensuite aux actionnaires et aux fondés de pouvoir de voter sur les propositions n° 1 à 4.

Le président de l'assemblée présente le point suivant à l'ordre du jour, soit l'examen de la proposition d'actionnaire n° 5 énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Il indique que cette proposition d'actionnaire a été soumise par l'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (« SHARE ») au nom du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada et de PFA Pension. Le président de l'assemblée demande à M^{me} Amanda Carr, de la SHARE, de faire une déclaration en faveur de la proposition présentée par la SHARE, puis de présenter la motion sur la proposition. M^{me} Carr fait une brève déclaration en faveur de la proposition d'actionnaire n° 5 et présente ensuite la proposition d'actionnaire.

Proposition d'actionnaire n° 5

Résolue : Il est résolu que la Banque de Montréal communique chaque année son ratio du financement des sources d'approvisionnement énergétique, qui se définit comme le financement total accordé, sous forme de capitaux propres, de titres de créance et de financement de projets, à des sources d'approvisionnement énergétique à faibles émissions de

carbone par rapport à celui accordé à des sources d'approvisionnement énergétique provenant des combustibles fossiles. Cette information, qui serait préparée à coût raisonnable et exclurait tout renseignement confidentiel, devrait décrire la méthodologie employée par la Banque de Montréal, notamment ce qu'elle entend par « à faibles émissions de carbone » et « combustibles fossiles ». La Banque de Montréal devrait inclure ses activités de prêt dans son ratio du financement des sources d'approvisionnement énergétique, s'il est possible de le faire avec rigueur sur le plan méthodologique.

Le président de l'assemblée demande si les personnes présentes dans la salle ont des questions. Des questions à l'égard de la proposition d'actionnaire n° 5 sont adressées et des réponses à ces questions sont fournies. Le président de l'assemblée confirme qu'aucune autre question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne.

Le président de l'assemblée rappelle aux actionnaires et aux fondés de pouvoir que le Conseil d'administration et la direction recommandent de voter contre la proposition pour les raisons énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Ensuite, le président de l'assemblée demande aux actionnaires et aux fondés de pouvoir de voter.

Le président de l'assemblée présente le prochain point à l'ordre du jour, soit l'examen de la proposition d'actionnaire n° 6 décrite dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Il indique que cette proposition d'actionnaire a été soumise par Investors for Paris Compliance au nom de la Salal, de Friends Fiduciary Corporation et de Vancity Investment Management Ltd. (« Vancity »). Le président de l'assemblée demande à M. Matt Price, de Investors for Paris Compliance, de faire une déclaration en faveur de la proposition présentée par Investors for Paris Compliance, puis de présenter la motion sur la proposition. M. Price fait une brève déclaration en faveur de la proposition d'actionnaire n° 6 et présente ensuite la proposition d'actionnaire n° 6.

Proposition d'actionnaire n° 6

Résolue : Il est proposé que la Banque complète ses informations sur les activités de lobbying et d'influence politique, directes et indirectes, par l'intermédiaire d'associations commerciales, de coalitions, d'alliances et d'autres organisations, afin de respecter son engagement de faire du lobbying « d'une manière conforme à [son] soutien des objectifs de l'Accord de Paris ».

Le président de l'assemblée demande si les personnes présentes dans la salle ont des questions. Une question à l'égard de la proposition d'actionnaire n° 6 est adressée et une réponse à cette question est fournie. Avant de procéder au vote, le président de l'assemblée confirme qu'aucune autre question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne.

Le président de l'assemblée rappelle aux actionnaires et aux fondés de pouvoir que le Conseil d'administration et la direction recommandent de voter contre la proposition pour les raisons exposées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Le président de l'assemblée demande ensuite aux actionnaires et aux fondés de pouvoir de voter.

Le président de l'assemblée présente le point suivant à l'ordre du jour, soit l'examen de la proposition d'actionnaire n° 7 énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction.

Le président de l'assemblée invite M. Edmond Ho, de Vancity, à faire une déclaration au sujet de la proposition d'actionnaire n° 7 et à présenter la proposition de Vancity. M. Ho fait une brève déclaration à l'appui de la proposition d'actionnaire n° 7.

Proposition d'actionnaire n° 7

Résolue : Il est proposé que la Banque publie, selon des frais raisonnables et en omettant les informations exclusives, des informations approfondies sur les paramètres d'évaluation de la rémunération internes utilisés pour fixer la rémunération cible des membres de la haute direction, et qu'elle clarifie l'influence de ces paramètres sur la rémunération des membres de la haute direction. Les paramètres d'évaluation de la rémunération internes comprennent des ratios et des percentiles qui illustrent la comparaison de la rémunération entre les cadres et les employés non cadres. Ces informations doivent porter sur les points suivants : a) une explication des paramètres d'évaluation de la rémunération spécifiques internes utilisés; et b) une analyse de la manière dont ces paramètres éclairent les décisions en matière de rémunération du chef de la direction et des membres de la haute direction.

Le président de l'assemblée demande si les personnes présentes dans la salle ont des questions. Des questions à l'égard de la proposition d'actionnaire n° 7 sont adressées et des réponses à ces questions sont fournies.

Avant de procéder au vote, le président de l'assemblée confirme qu'aucune autre question n'a été adressée à l'assemblée par les personnes présentes dans la salle, avant l'assemblée ou en ligne.

Le président de l'assemblée rappelle aux actionnaires et aux fondés de pouvoir que le Conseil d'administration et la direction recommandent de voter contre la proposition d'actionnaire n° 7 pour les raisons énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Ensuite, le président de l'assemblée demande aux actionnaires et aux fondés de pouvoir de voter sur la proposition d'actionnaire n° 7.

COLLECTE DES BULLETINS DE VOTE ET COMPTABILISATION DES VOTES

Le président de l'assemblée déclare la fermeture des scrutins à l'égard de tous les points à l'ordre du jour et demande aux scrutateurs de comptabiliser les votes.

PROPOSITION D'ACTIONNAIRES RETIRÉE

Pendant que les scrutateurs totalisent les votes, le président souligne que trois propositions avaient été retirées.

Il invite M. Gagnon, du MÉDAC, à faire une déclaration relativement à ses deux propositions qui ont par la suite été retirées par le MÉDAC. M. Gagnon fait une brève déclaration au sujet des propositions retirées. Il remercie ensuite la Banque pour son engagement dans le cadre du processus. Le président de l'assemblée remercie M. Gagnon.

Le président de l'assemblée indique que InvestNow Inc. a soumis une proposition d'actionnaire qui a été retirée.

Le président de l'assemblée demande à M^{me} Gina Pappano, de InvestNow Inc., de faire une déclaration concernant la proposition qui a été retirée. M^{me} Pappano fait une brève déclaration concernant cette proposition retirée. Le président de l'assemblée la remercie.

RÉSULTATS DU VOTE

À la suite de la collecte et de la comptabilisation des votes, le président de l'assemblée demande à l'agent des transferts de la Banque, Computershare, de communiquer les résultats du scrutin. Computershare annonce les résultats préliminaires du scrutin, dont une copie finale se trouve à l'annexe A et fait partie du présent procès-verbal.

Le président de l'assemblée déclare que les 13 candidats proposés aux postes d'administrateurs de la Banque sont élus, que le cabinet d'audit KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est nommé à titre d'auditeurs des actionnaires pour le prochain exercice, que la résolution consultative sur la démarche de la Banque en matière de rémunération de la haute direction est approuvée; et que les propositions d'actionnaire n° 1 à 7 ne sont pas approuvées.

Le président de l'assemblée déclare que la Banque apprécie les commentaires reçus à la suite des propositions d'actionnaire et qu'elle en tiendra compte.

CLÔTURE DE L'ORDRE DU JOUR OFFICIEL DE L'ASSEMBLÉE

Le président de l'assemblée remercie toutes les personnes qui ont assisté à l'assemblée. Tous les points à l'ordre du jour officiel ayant été traités, le président de l'assemblée déclare que l'ordre du jour officiel de l'assemblée est clos.

Confirmé



Président de l'assemblée

Vérifié



Secrétaire

ANNEXE A

**RAPPORT REQUIS PAR LE RÈGLEMENT 51-102
RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU VOTE**

Dest. : Autorités canadiennes en valeurs mobilières

Comme le requiert l'article 11.3 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, le texte qui suit décrit les questions soumises au vote à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la « Banque ») tenue le 11 avril 2025 et, comme ces votes ont eu lieu par voie de scrutin, le nombre et le pourcentage des votes exprimés POUR ou CONTRE chacune de ces questions et le nombre d'ABSTENTIONS. Chacune des questions mentionnées ci-dessous est plus amplement décrite dans l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de sollicitation de procurations de la direction qui peuvent être consultés à l'adresse www.bmo.com/relationsinvestisseurs.

1. Élection des administrateurs

Un scrutin a été tenu sur la résolution relative à la nomination des 13 candidats suivants à titre d'administrateurs de la Banque pour un mandat se terminant à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque ou au moment où leurs successeurs seront élus ou nommés. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Candidat	Votes pour	Votes pour (pourcentage)	Abstentions	Abstentions (pourcentage)
Janice M. Babiak	350 392 216	96,55 %	12 516 833	3,45 %
Craig W. Broderick	358 920 260	98,90 %	3 988 788	1,10 %
Hazel Claxton	361 271 556	99,55 %	1 637 494	0,45 %
Diane L. Cooper	361 253 745	99,54 %	1 654 468	0,46 %
George A. Cope	344 500 954	94,93 %	18 408 043	5,07 %
Stephen Dent	361 537 955	99,62 %	1 371 093	0,38 %
Martin S. Eichenbaum	360 165 974	99,24 %	2 742 074	0,76 %
David Harquail	361 511 458	99,61 %	1 397 590	0,39 %
Eric R. La Flèche	353 179 964	97,32 %	9 729 085	2,68 %
Brian McManus	361 778 452	99,69 %	1 130 597	0,31 %
Lorraine Mitchelmore	358 020 943	98,65 %	4 888 106	1,35 %
Madhu Ranganathan	357 903 410	98,62 %	5 005 639	1,38 %
Darryl White	360 954 789	99,46 %	1 954 260	0,54 %

2. Nomination des auditeurs des actionnaires

Un scrutin a été tenu sur la résolution portant sur la nomination du cabinet KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeurs de la Banque pour l'exercice 2025.

Votes pour	Votes pour (pourcentage)	Abstentions	Abstentions (pourcentage)
346 328 946	92,63 %	27 567 667	7,37 %

3. Vote consultatif sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres

Un scrutin a été tenu sur la résolution consultative portant sur la démarche de la Banque en matière de rémunération des cadres. Le résultat de ce scrutin est le suivant :

Votes pour	Votes pour (pourcentage)	Votes contre	Votes contre (pourcentage)
349 394 274	96,28 %	13 515 640	3,72 %

4. Proposition d'actionnaire n° 1 : Divulgarion publique d'information non confidentielle, déclaration pays par pays, ratios de rémunération et paradis fiscaux

Votes pour	Votes pour (pourcentage)	Votes contre	Votes contre (pourcentage)	Abstentions*
32 202 730	8,91 %	329 211 011	91,09 %	1 489 214

5. Proposition d'actionnaire n° 2 : Vote consultatif sur les politiques environnementales

Votes pour	Votes pour (pourcentage)	Votes contre	Votes contre (pourcentage)	Abstentions*
45 784 360	12,84 %	310 877 472	87,16 %	6 239 387

6. Proposition d'actionnaire n° 3 : Divulgarion des langues maîtrisées par les employés

Votes pour	Votes pour (pourcentage)	Votes contre	Votes contre (pourcentage)	Abstentions*
3 487 367	0,96 %	358 177 391	99,04 %	1 228 357

7. Proposition d'actionnaire n° 4 : Systèmes d'IA génératives avancés et Code de conduite

Votes pour	Votes pour (pourcentage)	Votes contre	Votes contre (pourcentage)	Abstentions*
30 590 982	8,46 %	331 054 989	91,54 %	1 257 120

8. Proposition d'actionnaire n° 5 : Communication du ratio du financement des sources d'approvisionnement énergétique

Votes pour	Votes pour (pourcentage)	Votes contre	Votes contre (pourcentage)	Abstentions*
117 179 171	32,38 %	244 704 351	67,62 %	1 017 558

9. Proposition d'actionnaire n° 6 : Divulgarion des activités de lobbying et d'influence politique

Votes pour	Votes pour (pourcentage)	Votes contre	Votes contre (pourcentage)	Abstentions*
74 827 993	20,83 %	284 369 755	79,17 %	3 704 706

10. Proposition d'actionnaire n° 7 : Déclaration des paramètres d'évaluation de la rémunération de la haute direction

Votes pour	Votes pour (pourcentage)	Votes contre	Votes contre (pourcentage)	Abstentions*
26 526 397	7,33 %	335 413 067	92,67 %	963 623

* Chacune des abstentions a été comptabilisée comme une présence aux fins du quorum, mais il n'a pas été tenu compte de celles-ci au moment de déterminer si la proposition a été approuvée par une majorité de votes.

FAIT le 11 avril 2025.

Banque de Montréal

Par : /s/ Paul V. Noble
Paul V. Noble
Secrétaire général